



# GIRO.COM

MAI  
2002



"votre gazette a  
eu récemment les  
honneurs de  
la presse locale"



"la séance  
s'est animée"

Rédaction  
Christian CODDET  
Direction de la publication  
Gilles ROY  
Imprimé en 1600 ex. par  
Rahin Edition Communication  
Dépôt légal 05/2002

## EDITORIAL

La commission communication avait suggéré que l'éditorial du mois de mai soit consacré à la sécurité dans la ville en raison d'événements récents relatés dans la presse. Toutefois, afin de ne pas interférer avec les campagnes électorales en cours, nous avons préféré reporter ce thème de discussion à une date ultérieure.

Un nouveau thème a cependant été trouvé facilement. Savez-vous que votre gazette municipale a eu récemment les honneurs de la "grande" presse locale (E.R. du 13 avril) ? Un plumeur (qui reste drapé dans l'anonymat) nous y décrit "la cité vue par GIRO.COM".

Au détour de quelques compliments ("les rubriques des premiers numéros sont sympathiques"), il nous assène quelques critiques à sa façon, jugeant notre ton beaucoup trop moralisateur. Nous reconnaissons volontiers que nous vivons une époque "moderne" où les notions de devoirs civiques et de responsabilité individuelle et collective ont pris une connotation ringarde, mais nous avons pu voir récemment où la démission devant ces questions pouvait nous conduire. Chacun appréciera donc à sa manière la pertinence de notre ton. Nous prenons cependant acte de cet avis, comme il est de tradition dans

une vie démocratique où il est bon que chacun s'exprime.

Là où nous sommes moins accueillant en revanche, c'est lorsque l'auteur émet un doute sur l'honnêteté de l'information : "il n'est pas cité que la commission départementale de sécurité a émis un avis défavorable à la poursuite d'activités dans ce bâtiment" dit-il en s'exprimant à propos d'un article traitant du Centre SocioCulturel (cf. notre numéro d'avril).

Faut-il rappeler qu'en dehors de l'éditorial et de la tribune libre qui expriment des opinions et de "Giropotins" qui se fait l'écho des bruits entendus ici et là (et qui ne sont pas toujours à l'avantage de ceux qui les émettent), l'information est donnée de la façon la plus rigoureuse et la plus complète possible, sans omission volontaire, après avoir fait l'objet de multiples vérifications. D'ailleurs, au cas où des informations importantes seraient omises, nous rappelons que ce journal dispose d'une tribune libre dans laquelle chacun peut apporter les précisions qu'il jugerait nécessaires par rapport à l'information délivrée par la municipalité. Certes, il y a un bémol qui pourrait repousser certains : la tribune libre doit être signée par son auteur !

## CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS

Avec 17 points à l'ordre du jour, cette séance était presque entièrement consacrée aux questions budgétaires : approbation des comptes 2001 et budget prévisionnel pour 2002. 21 conseillers étaient présents et un était représenté.

Les 4 premiers points concernaient le budget annexe relatif à l'exploitation des propriétés forestières de la commune. Après approbation du compte administratif (762 646 F de recettes et 547 747 F de dépenses), le résultat d'exploitation de l'année 2001 (214 899 F) a été affecté pour 145 152 F à la section d'investissement et pour 69 747 F en report à nouveau dans la section de fonctionnement. Ensuite le budget primitif pour 2002 (91 898 €), un peu en retrait par rapport au budget 2001 (116 264 €), fut approuvé à l'unanimité.

Vinrent ensuite l'examen des comptes administratifs et de gestion du budget général : 14 188 292 F en fonctionnement avec un excédent de 2 442 828 F et 5 332 970 en investissement avec un déficit de 1 967 853 F,

ce qui donne, après compensation, un solde disponible de 477 538 F (72 800 €). Ces comptes furent approuvés à l'unanimité et le résultat affecté au report à nouveau de fonctionnement pour l'année 2002.

Avec le point suivant ayant pour objet la fixation des taux d'imposition (taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti, taxe sur le foncier non bâti et taxe professionnelle) pour 2002, la séance s'est animée. Le maire et le premier adjoint en charge des finances proposent d'emblée une augmentation de 5% des taux d'imposition en arguant du fait que les recettes prévisionnelles à taux constant sont en baisse et qu'il est nécessaire de conserver à la municipalité un minimum de marge de manœuvre pour répondre aux attentes des citoyens en matière d'équipement de la commune. Un conseiller (Christian CODDET) s'insurge contre cette orientation qui va contribuer à alourdir sensiblement les charges pesant sur les familles dans une période où d'autres augmentations importantes et incontournables sont prévues (assainissement,

**" 11 voix pour  
2 voix contre  
et 7 abstentions "**

**" 50 ans d'amitié "  
une médaille  
honorifique  
bien méritée  
par Adolf STEBER**



**" avec une clarté  
remarquable "**

ordures ménagères) et où la Communauté de Communes avec sa fiscalité propre, elle aussi en augmentation (voir l'article ci-après), devrait prendre le relais de certaines dépenses. Après débat, le vote donne 11 voix pour la proposition d'augmentation, 2 voix contre et 7 abstentions.

**Il est vrai que malgré cette augmentation les recettes attendues ne seront pas supérieures et resteront même inférieures à celles perçues en 2001 en raison d'une baisse sensible de l'assiette de la taxe professionnelle ; on pourra donc considérer objectivement que la pression fiscale globale au niveau communal n'augmentera pas (comme promis par la majorité lors des élections) puisque la recette fiscale devrait passer de 815 340 € en 2001 à 790 628 € en 2002. Par ailleurs, notons que les taux d'imposition de la commune restent encore très largement inférieurs aux moyennes départementales et nationales.**

**Après ce débat de fond,** les discussions sur

le budget prévisionnel 2002 sont devenues plus formelles, l'accord sur les différents postes de dépenses étant quasi unanime. Le budget primitif 2002 fut donc adopté à l'unanimité moins une abstention (ce budget d'un montant de 2 130 768 € en fonctionnement et 815 645 € en investissement sera présenté en détail, après l'approbation du préfet, dans un prochain numéro).

**Le deuxième point** à soulever débat fut le point 10 de l'ordre du jour portant sur la création d'un poste d'adjoint administratif. Suivant l'avis de Jean LEFEVRE qui estime cette opération prématurée et qui demande la réalisation préalable d'un audit concernant les charges de travail, le conseil municipal repousse la proposition du maire par 14 voix contre et une abstention.

**Les autres points** à l'ordre du jour concernant des opérations mineures ou de routine n'ont pas fait l'objet de débats et ne seront donc pas développés ici.

### LA VIE COMMUNALE

**Le samedi 23 mars,** les Amis de Schwabmunchen et la municipalité recevaient Adolf STEBER, infatigable initiateur et animateur du jumelage entre Giromagny et Schwabmunchen. A cette occasion Maurice MILLET, membre des amis de Schwabmunchen, lui a remis, en présence de Jean-Luc CANDA, le président de l'association, la médaille commémorative Franco-Allemande " 50 ans d'amitié ", en témoignage des services rendus pour le rapprochement Franco-Allemand et la paix des deux cotés du Rhin.



**Après plusieurs fermetures** en 2001, le commerce reprend vie à Giromagny avec l'installation au 21 Grande rue du magasin de prêt-à-porter "NEW STYLE". Jacqueline BOURQUIN, la maîtresse des lieux, y propose des vêtements de mode pour les jeunes de 6 mois à 16 ans à des prix qui se veulent très abordables. Nous lui souhaitons prospérité et longue vie dans notre cité.

**Dans vos tablettes :**

**Le 8 mai,** commémoration de l'armistice de la guerre de 39/45 avec un office religieux à 10 heures puis une cérémonie au monument aux morts avec la participation des pompiers et de l'harmonie municipale.

**Le 11 mai,** gala de l'harmonie municipale

avec un concert au théâtre des deux sapins à 20H30 en compagnie de la "jungend und stadtmusikkapelle" de Schwabmunchen.

**Le 20 mai,** fête de la transhumance organisée par l'association "Transhumance et Traditions". Le passage des 180 " salers " est prévu à 9H30 devant la mairie où est fixé le départ des marcheurs ; arrêt prévu à 10H30 à Malvaux pour le café et le vin chaud ; arrivée et repas au Ballon d'Alsace à 13H. Renseignements auprès de Mr. FLUHR au 03 89 48 96 37.

**Le 26 mai,** 3ème GIRO TOUR organisé par l'USG VTT. Deux boucles de 25 et 42 km sont au programme avec un départ à 10H du parking de l'Intermarché. Toutes les catégories à partir des cadets peuvent participer.

### CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU 26 MARS

**C'était la saison des budgets** et la CCHS n'a pas échappé à l'exercice. Réunis à la mairie de Rougegoutte, 20 conseillers plus 2 représentés (sur 24) ont débattu des questions financières. Avec une clarté remarquable, le président Daniel ROTH a présenté successivement les comptes de gestion et comptes administratifs du budget général et du budget d'assainissement (qui reste le prin-

cipal domaine d'activité de la communauté du point de vue financier) pour 2001 ainsi que les projets de budgets pour 2002.

**En 2001, le budget général** communautaire s'est élevé à 4 872 317 F en fonctionnement et 63 927 F en investissement au niveau des dépenses, avec un solde positif global de 378 684 F qui est affecté au report à nouveau. Le budget d'assainissement, qui est un bud-

get séparé de services dont les dépenses de fonctionnement doivent être supportées par la redevance d'assainissement, s'est élevé à 1 873 496 F en fonctionnement et 15 955 053 F en investissement avec un solde négatif global de 2 361 127 F, en principe couvert dans le cadre d'opérations restant à réaliser (le programme de travaux a pris du retard pour des raisons techniques).

**Le budget général** communautaire pour 2002 s'établit à 756 260 € en fonctionnement et 11 968 € en investissement, en baisse sensible par rapport à 2001 en raison notamment d'un report de résultat antérieur plus faible ; en dépit de cette baisse, l'équilibre nécessitera une augmentation du taux des 4 taxes de 15% afin de couvrir les augmentations de charges liées aux nouvelles compétences et de compenser une réduction de la dotation globale de fonctionnement (DGF) de l'ordre de 30% attribuable à la baisse apparente du coefficient d'intégration de notre communauté. *Une discussion s'instaure alors sur les mérites comparés des régimes de la taxe additionnelle (situation actuelle) et de la taxe professionnelle unique, sans conclusion.*

**Le budget d'assainissement** quant à lui voit les charges de fonctionnement augmenter, passant à 426 203 € (contre 311 207 € en 2001), ce qui nécessitera une hausse de 21% de la redevance d'assainissement appliquée sur la consommation d'eau (passage à 1,20

€/m<sup>3</sup>) pour équilibrer le budget. La section d'investissement, financée par les subventions et l'emprunt, prévoit des dépenses à hauteur de 3 029 375 €, en net recul par rapport aux années précédentes en raison du ralentissement du rythme des travaux et de la limite désormais atteinte la capacité d'endettement. Comme nous l'avons déjà laissé entendre à plusieurs reprises, le réveil brutal concernant la qualité de l'eau de nos rivières et la marche forcée pour atteindre les objectifs d'épuration fixés vont nous obliger à mettre la main au porte monnaie! Gare aux fuites !

**D'autres points** d'importance plus mineure ont été abordés par la suite qui ne seront pas développés ici. En question diverses, une discussion a été engagée sur les ordures ménagères qui sortiront du domaine de compétence des communes en octobre 2002 (pour cette année encore c'est votre municipalité qui aura le privilège de vous annoncer prochainement l'augmentation de la redevance en la matière !); elle s'est poursuivie sur l'évolution des dossiers de la TPU, du musée du textile de Lenux Gy, de la situation des gardes nature, de la mise en place d'un syndicat chargé de l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) à l'échelle du département et sur les opérations de contrôle de la qualité des raccordements individuels au réseau d'assainissement.



**Des augmentations  
annoncées  
de 15 et 21%**

## LA VIE CULTURELLE ET SPORTIVE

**L'USG athlétisme**, avec à sa tête le président Francis POIRRIER, organisait le 24 mars dernier les 21èmes " foulées de Giromagny ". Cette édition a connu une participation record avec 250 adultes et une forte mobilisation des écoles et des jeunes.



**Voici les beaux jours** revenus ; depuis quelque temps déjà les cyclistes de l'US Giromagny VTT s'adonnent à leur sport favori :

**L'école de cyclisme** a repris ses activités depuis le mois de mars ; 25 jeunes de 9 à 15 ans la composent. Les rendez-vous sont fixés les mercredis à 14H devant les cycles Lacour. **La 3ème édition** du GIRO-TOUR VTT, organisée le dimanche 26 mai, servira de support à la 2ème manche de la coupe de Franche Comté ; une occasion pour chacun de se mesurer " au gratin " de la spécialité !

**Près d'une centaine** de jeunes de 9 à 15 ans de toute la Franche Comté seront présents le dimanche 2 juin pour le trophée régional des jeunes vététistes ; cette épreuve comprend une descente le matin, une course d'orientation l'après-midi et un contre la montre pour les cadets. La même journée, dans le cadre du " sport pour tous ", des épreuves promotionnelles seront mises en place pour les jeunes non licenciés de 9 à 15 ans afin de leur faire découvrir ce sport de nature.

**Renseignements** auprès de D. Martin au 03 84 29 53 82 ou J.L. Colin au 03 84 29 32 15.

**Le lundi 25 mars**, le maire adjoint en charge de la vie associative, Marie-Noëlle MARLINE, avait convié les présidents d'associations pour une soirée rencontre afin de présenter la charte des associations annoncée depuis quelques mois ainsi que les nouvelles procédures concernant l'attribution des subventions communales, nouvelles procédures destinées à assurer une meilleure équité dans la plus grande transparence possible.

**Par cette charte**, la municipalité souhaite manifester sa reconnaissance du rôle essentiel des associations dans la vie et l'animation de la cité. Elle souhaite aussi renforcer son soutien à la vie associative avec un souci d'efficacité et de transparence, en évitant toute ingérence dans leur fonctionnement.

**"participation record aux  
21eme foulées de  
Giromagny"**





**Ainsi, la municipalité** s'engage à apporter à toute association contribuant à l'animation et à la vie de la cité, dans la mesure des moyens disponibles, et en fonction des demandes et des besoins, un soutien aussi bien moral que financier ou en nature.

**Afin de permettre** à la municipalité d'apporter un soutien correspondant le plus possible aux vœux des associations, dans les

meilleures conditions d'efficacité et de sérénité, celles-ci s'engagent, en adhérent à cette charte, à faire preuve de transparence, d'organisation, d'autonomie et de responsabilité. **Les présidents** en ont bien sûr profité pour énoncer quelques doléances concernant notamment l'insuffisance ou la vétusté des locaux et la discussion s'est poursuivie jusqu'à une heure avancée.

### " Rêve parti " : une TRIBUNE LIBRE de Cyril COULON

**Je me pose**, à la lecture du dernier Giro.com, une question à 1000 euro : Pourquoi une telle animosité entre la municipalité et le centre socioculturel, je ne comprends vraiment pas ? ...**Les bâtiments** sont flambants neufs, la récente inauguration a été saluée en grande pompe par toute la presse locale, l'architecture audacieuse associe le moderne avec un grand hall d'entrée en forme de parallélépipède inondé de lumière et la conservation des volumes existants retravaillés en espace de vie et de rencontre conçu pour que petits et grands s'y côtoient, l'agora au centre de la structure est une réussite, chacun y passe comme sur une place de village, l'accueil des enfants se fait dans les meilleures conditions qui soient avec du matériel moderne et adapté et ce, en toute sécurité (la commission de sécurité a remis un satisfecit à l'unanimité), il faut dire que la mairie a fait des gros efforts pour réhabiliter le centre socioculturel, une grande enquête publique a été diligentée afin de connaître au mieux les souhaits et les aspirations des habitants, plusieurs études demandées et le financement mené de main de maître avec des subventions non négligeables dont une du Fond Européen pour la Jeunesse dans le cadre des projets innovants avec mise en valeur de l'accueil des enfants en difficultés, ce qui a permis d'installer une médiathèque à l'étage desservie par un ascenseur pour les personnes à mobilité réduite, un poste d'éducateur plasticien a même été financé par la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles). Le tour de force a été de la faire sans augmenter la dette publique, autrement dit sans augmenter les impôts, ce en quoi, l'équipe du maire s'était engagée dans sa campagne électorale, une commission spéciale s'est attelée au projet en concertation avec l'équipe du centre socioculturel et la communauté de communes,

chacun a apporté sa pierre à l'édifice avec un enthousiasme et une volonté réjouissante... Je me réveille en sursaut, je dois accompagner mes enfants au centre, heureusement il fait beau, ça résonnera moins et on ne sera pas au courant d'air, au fait vite un pipi avant de partir car il n'y a plus qu'un WC en état de marche, un pour cinquante... et faites attention à l'interrupteur dans la pièce à droite... **C'est sans compter** sur l'équipe d'animation qui n'est pas à court d'idée, elle a prévu un imaginaire autour des Chevaliers, la quête du Graal peut-être...

**NDLR** : ici l'on trouve de l'animosité dans nos propos vis-à-vis du Centre Socio Culturel et dans un article récent paru dans la presse locale on s'étonnait que l'on en parle aussi fréquemment dans nos colonnes ! Alors peut-être est-il bon de préciser encore une fois que la municipalité considère le Centre Socio Culturel comme un élément fondamental de la vie de la cité, à la fois par le sens et l'amplitude de son action au service des citoyens et par la proportion très significative du budget communal qui lui est consacrée. Il est donc normal d'une part qu'elle s'y intéresse et d'autre part qu'elle permette aux citoyens de distinguer entre le rêve et la réalité dans les propos qui sont tenus ici ou là. Et la réalité c'est, par exemple, qu'à présent le fonctionnement du Centre Socio Culturel dépend de la Communauté de Communes et que seule cette dernière est habilitée à établir des dossiers. Ceci étant, il est peut-être des rêves prémonitoires et la municipalité se doit aussi d'encourager les bonnes volontés ; c'est ainsi qu'il a été décidé en municipalité de créer le groupe de travail appelé de ses vœux par Cyril COULON et de lui en confier la présidence : sa mission est entièrement décrite dans le programme énoncé ci-dessus.

**"la municipalité considère le Centre Socio Culturel comme un élément fondamental de la vie de la cité"**



### GIROPATIQUE

**Déchetterie mobile** : place des casernes le lundi 6 mai puis le lundi 10 juin de 12H à 19H.  
**Cinéma** : Au théâtre des deux sapins à 17H30 et 20H30; samedi 11 mai: Amen de Costa Gavras.

**Elections présidentielles** : le 5 mai ; bureaux de votes ouverts de 8H00 à 18H00.

**Elections législatives** : les 9 et 16 juin.

**Gendarmerie** : 03 84 29 30 17

**Mairie** : 03 84 27 14 18

**Services d'urgence** : Pompiers 18 ; SAMU 15 ; EDF 03 84 28 33 23 ; GDF 03 84 28 51 22 ; Syndicat des eaux 03 84 29 50 19 ; Pharmacie 03 84 29 96 93.

**Offres d'emplois**: un agent d'entretien pour le gymnase du collège à partir du 15 juin et un agent de ville à temps partiel (4 fois 0H30 par jour, les jours d'école) pour assurer la sécurité des enfants rue Thiers. Pour ces deux offres s'adresser en mairie.

